

Scop Espaces Verts

Une société trentenaire qui prône l'innovation

La Scop Espaces Verts basée dans le Bas-Rhin, à Eschau (67), vient de fêter ses trente ans. Elle s'est hissée parmi les plus importantes du département. Fortement impliquée dans des démarches de développement durable, elle vient de se faire évaluer par l'Afnor dans le cadre de la Responsabilité sociale des entreprises (RSE) selon l'AFAQ 26000. L'organisme lui a décerné le niveau « 3 confirmé ». La société effectue également des études pour réduire l'empreinte carbone de certaines techniques et propose à ses clients des solutions pertinentes et éprouvées.

[Par Jean-Paul Roussennac

La Scop Espaces Verts intervient régulièrement sur de très gros chantiers et elle entretient des sites prestigieux, comme ici, le Parlement européen.



Lorsque Michel Reutenauer crée Scop Espaces Verts en 1983 avec deux autres partenaires, les trois hommes ne se doutaient pas que la structure deviendrait l'un des premiers acteurs sur l'échiquier de l'aménagement paysager alsacien. Scop Espaces Verts se différencie, dès le départ, de ses collègues par le choix de montage d'une société coopérative et participative. « *Nous avons peu de moyens et nous avons opté pour ce schéma qui nous paraissait le meilleur compromis. Il permettait de mettre en commun nos fonds et correspondait aussi à notre vision de l'entreprise. Le mouvement coopératif est aussi très dynamique en Alsace* », indique, trente ans, plus tard Michel Reutenauer, le gérant élu par les coopérateurs. Dès le début, l'entreprise démarre vite et grossit avec une quinzaine de salariés. En 1986-1987, elle doit faire face à un hiver très rigoureux et subit de plein fouet une crise de croissance. Le manque de trésorerie pouvait la contraindre au dépôt de bilan. Le fondateur ne baisse pas les bras, il s'endette à nouveau et bénéficie du



L'entreprise agit depuis toujours dans le domaine de l'intégration et de la formation. Michel Reutenauer (au centre), le gérant, est en compagnie d'un formateur du centre de l'Atelier, Charles Broll, et d'un jeune de 23 ans en alternance, qui sera accompagné jusqu'au CAP, et espère poursuivre ensuite ses études dans le domaine du paysagisme. Cette philosophie anime également l'entreprise, engagée dans une démarche RSE. Le centre de formation de l'Atelier travaille en partenariat avec la Scop depuis 1998.

soutien du Socoden. Ce fonds d'intervention des Scop vient en soutien aux coopératives qui rencontrent des difficultés ou à celles qui ont des besoins financiers pour accompagner leur développement. La double action des coopérateurs et du fonds permet au gérant de renégocier avec les banques. Après ce sauvetage, Scop Espaces Verts s'installe sur le marché et additionne des années de croissance, le plus

Scop EV

souvent à deux chiffres, sur chaque exercice. Deux ans de suite, en 2011 et 2012, son chiffre d'affaires augmente de 10 %, puis progresse de 7 % en 2013. La progression devrait atteindre 4 à 5 % cette année. « *Nous fonctionnons bien même si*

nous ressentons la crise. Le marché est plus tendu, il est plus difficile de remporter des contrats et la concurrence exacerbée peut conduire certains à des pratiques de dumping pour remporter des marchés. Mais, notre carnet de commandes est bien rempli jusqu'à la fin de l'année », estime le gérant. L'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 7,5 millions d'euros sur son exercice 2013. Elle emploie une cinquantaine de salariés avec un pic à soixante-quinze en pleine saison, lorsque l'activité d'entretien bat son plein.

Un investissement au long cours

En 2000, Scop Espaces Verts s'est installée à Eschau, au Sud de Strasbourg, sur un terrain d'un hectare et demi où elle vient de faire construire un nouveau bâtiment de production, dans lequel un atelier équipé de moyens modernes a été installé. L'investissement est intégré dans les gènes de la société qui, selon ses statuts et le fonctionnement d'un schéma coopératif, réinvestit chaque année 25 % de ses résultats. Cela lui permet de consolider

Travaux de fauchage débroussaillage pour les collectivités et les grandes entreprises. Les chauffeurs équipés de tracteurs et de lames assurent aussi le déneigement en hiver.





SCOP EV

ses fonds propres et de faire évoluer son parc de matériels avec des outils modernes mieux adaptés, aux normes en vigueur, apportant aux collaborateurs une meilleure sécurité et efficacité. Elle redistribue aussi 50 % des résultats à tous les salariés et en répartit 25 % sous forme de dividendes aux associés coopérateurs. La Scop a ainsi reversé, en dix ans, 2,4 millions d'euros à ses salariés. « Ce fonctionnement nous permet de créer un bon état d'esprit qui est mesurable par les

clients en termes de service, de disponibilité et de qualité de travail. Nos salariés sont motivés. Ils s'investissent dans l'entreprise et peuvent, s'ils le souhaitent, avoir accès au statut de coopérateur au bout de deux ans d'ancienneté. Ils participent ainsi encore plus activement au développement par des prises de décision et par leur vote selon le principe un homme égale une voix », confie Michel Reutenauer. « Si nous préférons mécaniser au maximum les tâches afin que la qualité de travail s'en ressente, c'est aussi pour augmenter la qualité de vie des collaborateurs. C'est notre philosophie et notre façon de concevoir l'économie », tient-il à préciser. L'organisation est également pensée pour éviter la fatigue et le temps perdu dans les déplacements. Avec trois dépôts en plus du siège répartis sur la région Alsace, les équipes se rendent plus rapidement sur les chantiers et se regroupent en covoiturage ou avec le système de transport du personnel mis en place depuis une quinzaine d'années. Ces dépôts permettent d'optimiser l'efficacité sur le chantier grâce à la proximité du parc de matériels. Au siège, la présence de l'atelier de mécanique intégré, où intervient un responsable expérimenté, permet de résoudre

les problèmes techniques en préventif ou en curatif avec, si nécessaire, des interventions sur les sites d'opération.

Les anciens matériels sont conservés lors du renouvellement, ce qui permet d'avoir toujours en parc des engins de remplacement et peut s'avérer utile en cas de surchauffe de l'activité, comme ce fut le cas cet été du fait des conditions météorologiques. Scop Espaces Verts s'investit aussi sur le plan social en contribuant à l'insertion des jeunes.

Une vraie démarche RSE

Dans le même esprit, Scop Espaces Verts a créé en 2009 sa filiale Ginkgo Espaces Verts, une entreprise adaptée, pour l'accès à l'emploi de personnes avec un handicap. Cette dernière emploie douze salariés. Elle fonctionne avec un compte d'exploitation séparé, son propre matériel et son dépôt. Le personnel est encadré par des chefs d'équipe, paysagistes qualifiés, titulaires d'un diplôme de sauveteur-secouriste du travail. La structure, comme celle de la Scop Espaces Verts, est aussi certifiée pour la qualité ISO 9001, l'environnement selon l'ISO 14001 et la sécurité OHSAS 18001. « Ginkgo est une Scop qui travaille en situation normale en respectant les règles de sécurité, les délais



SCOP EV



SCOP EV

Désherbage à la vapeur, ici sur le grand canal d'Alsace, à proximité des centrales hydroélectriques. Des engins spécialisés interviennent avec du matériel de désherbage alternatif par vapeur d'eau à haute température (130°C). Les appareils testés depuis de nombreuses années par l'entreprise bénéficient de nombreuses adaptations qui lui permettent notamment d'agir sur une grande échelle. Ici, à gauche, un porteur Unimog peut assurer des traitements localisés via des lances mais aussi sur des largeurs de travail importantes. La société peut également intervenir dans les pentes et dans les endroits difficiles d'accès en montant les dispositifs de désherbage sur les bras de débroussailluses.

et avec sa politique tarifaire. Sa mission est d'intervenir en sous-traitance sur les espaces verts, principalement pour les travaux d'entretien mais aussi de plantation, en permettant aux personnes de retrouver une place dans la société par le travail. Elle permet à des clients de répondre en partie à leurs obligations d'emploi de travailleurs handicapés », explique Michel Reutenauer.

L'alliance de l'expérience et de la recherche

Son organisation et ses capacités techniques lui permettent d'intervenir auprès des grandes collectivités comme la Communauté urbaine de Strasbourg mais aussi le conseil général, EDF, les grandes industries, les promoteurs, les copropriétés et les gestionnaires de parcs immobiliers publics et privés... Ses équipes ont pu aussi bien être vues dans les grandes opérations de plantations comme sur la ligne LGV que lors de la transformation d'endroits prestigieux de Strasbourg ou de la CUS ou pour l'entretien des sites du Parlement européen. Elles réalisent des opérations végétales traditionnelles et de mise en forme paysagère, mais interviennent aussi dans les créations ou les réhabilitations d'aires de jeux, de places, autant que dans les grands espaces naturels comme sur les voies navigables ou les berges



Le chantier de réhabilitation du quartier de HautePierre, un des gros programmes de la Communauté urbaine de Strasbourg est engagé depuis 2009. Il s'agit de construire, réhabiliter, recréer des espaces de vies en concertation avec les habitants. Les équipes de Scop Espaces Verts interviennent dans les cours, les aires de jeux, le mobilier urbain, les clôtures et certaines autres réalisations dans les écoles...

du grand canal d'Alsace. Le bureau d'études de l'entreprise travaille sur l'optimisation de solutions afin de réduire le bilan carbone. Plusieurs pistes sont en cours d'analyse, notamment sur les aspects énergétiques, des partenariats ont été mis en place avec des sociétés spécialisées du réseau Idée Alsace, qui regroupe des entreprises de la région impliquées dans le développement durable. Des opérations sont menées régulièrement via les équipes pour mesurer l'impact de certains procédés sur l'environnement et, s'il y a lieu, chercher des correctifs et de nouvelles applications. Les équipes interviennent également en fauchage-débroussaillage et en déneigement. Toutes les saisons sont mises à profit pour une utilisation optimale du parc de matériels. Scop Espaces Verts met tout en œuvre pour apporter des solutions clés en main à ses clients.

Le siège a été entièrement réaménagé pour le 30^e anniversaire pour montrer les savoirs de l'entreprise. Plusieurs ruches sont installées sur des prairies fleuries sur le site, le miel est récolté par un apiculteur et distribué aux salariés.



L'historique de Scop Espaces Verts

1983 : Création de l'entreprise sous forme coopérative (avec 25000 F, soit environ 4000 €).

1990 : Recapitalisation par les coopérateurs et soutien du fonds d'intervention des Scop (Socoden).

2000 : Déménagement sur le site d'Eschau, au Sud de Strasbourg.

2009 : Création de la filiale Ginkgo, une entreprise adaptée pour l'accès à l'emploi de personnel handicapé.

2012 : Adhésion au réseau Idée Alsace, qui regroupe 110 entreprises engagées dans l'innovation et le développement durable.

2013 : Certifications ISO 9001 Qualité, 140001 Environnement, OHSAS 18001 Sécurité.

2014 : Évaluation AFAQ 26000 (Responsabilité sociétale des entreprises) niveau maturité 3/4, mise en place d'un plan de recherche sur le bilan carbone de certains procédés de désherbage, anniversaire des trente ans.

La société conserve le savoir-faire spécifique des différents métiers tout en cherchant l'innovation. Elle effectue par ses propres moyens une veille technologique et vient aussi d'adhérer à Plante & Cité. Son organisation avec des groupes transversaux de 4 à 5 personnes, travaillant sur des thèmes précis, permet de faire avancer des sujets. C'est le message qu'elle a réussi à faire passer lors de son trentième anniversaire le 13 juin dernier. Les clients ont pu découvrir l'entreprise, son organisation, ses investissements récents et sa démarche globale qui se retrouve dans ses installations et la mise en place d'actions concrètes. Ainsi, la société, signataire de la charte de la biodiversité de la CUS, a mis en place des procédures dans ses propres locaux : des prairies fleuries bordent le périmètre de l'entreprise, des ruches sont implantées et le miel est récolté par un apiculteur, les végétaux utilisés dans les plantations proviennent d'essences locales...

Scop Espaces Verts milite aussi pour la préservation de l'environnement et le recyclage des déchets verts, des métaux et des déchets liés aux chantiers. Le tri et le recyclage par les filières spécialisées est de rigueur. « Lorsque nous croyons en une solution, nous l'expérimentons nous-mêmes, dans la vie de l'entreprise. Nous pouvons ensuite la faire partager à nos clients », conclut Michel Reutenauer. ■